

**Approbation du précédent compte-rendu**

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la réunion du 23 mai 2017 sauf pour la délibération 025-2017 : Tarif location salle de la Cure, il est préférable de facturer les frais électriques, une délibération est donc prise dans ce sens :

**Délibération N°029-2017 : Participation aux frais d'électricité à la salle de la Cure**

Le Conseil Municipal,

DECIDE de fixer le tarif pour la participation aux frais d'électricité (chauffage) à la salle de la Cure à **0.18 €** le kwh à compter du 1<sup>er</sup> août 2017.

Le tarif sera ajusté chaque année au 01 avril.

**Délibération N° 026 – 2017 : Retour de la semaine à 4 jours en septembre 2017**

Considérant le refus du conseil municipal de mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires lors de son instauration,

Considérant que la commune a respecté la décision du conseil d'état contraignant la commune de Beaubery à mettre en application le décret Peillon,

Considérant que le président de la république nouvellement élu, Emmanuel Macron, a indiqué sa volonté de permettre aux communes de revenir au rythme des 4 jours pour les communes qui le souhaitent, après avis du conseil d'école,

Considérant que le conseil d'école a été interrogé sur ce sujet, et qu'à l'unanimité il est d'accord sur le retour de la semaine à 4 jours,

Considérant que les parents d'élèves ont été interrogés sur ce sujet, et que 80 % sont pour le retour à la semaine à 4 jours, 10 % pour le maintien des 4,5 jours et 10 % sans opinion,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

VOTE à l'unanimité le retour de la semaine à 4 jours dès la rentrée 2017,

et

DECIDE que cette délibération prendra effet dès la parution du décret du ministre de l'éducation nationale sur le sujet.

**Délibération N° 027-2017 : Subvention Amicale du Bataillon de Beaubery**

Le Conseil Municipal,

(à part M. AUPOIL Gérard qui ne participe pas au débat car il est trésorier de l'Amicale),

DECIDE d'accorder pour l'année 2017, une subvention de 2 000€ à l'Amicale du Bataillon de Beaubery

Les crédits ont été inscrits au Budget primitif – article 6574

**Délibération N° 28-2017 : Décision Modificative N° 1 – budget Assainissement :**

Augmentation du chapitre 622 (Charges à caractère général) de 325 € et diminution du chapitre 022 (Dépenses imprévues) de 325 €

**Questions diverses :**

1 – En 2017, la répartition du FPIC entre communes membres sera de 9 378 € pour Beaubery sachant que c'est le solde de droit commun qui a été choisi par la COM COM – pas besoin de délibération

2 – Un compte-rendu de la Commission des Chemins est demandé : il sera fait en octobre

3 – Indemnité de Mme Karine FAVROT (Comptable de la Trésorerie de Charolles) est de 316.98 € pour l'année 2017

4 – Elagage des haies : proposition de prendre une délibération pour les habitants qui ne taillent pas leurs haies – dates à respecter (interdit du 1<sup>er</sup> avril au 31 juillet)

5 – Arrêté pour enlèvement voiture de M. SEBDIK Miloud se trouvant sur la place publique du village depuis le début d'année 2017 avant le 70<sup>ème</sup> anniversaire du Mémorial le 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2017 : vendredi 30 juin à 9 h 00

6 – Arrêtés de circulation pour le 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2017

7 – M. DUCHET essaye vivement de trouver une solution pour que le CU de Mme BOIS Alexia soit accepté

8 – Réfléchir aux diminutions d'heures de travail de Mme NARINDAL et Mme TERRIER suite au retour de la semaine à 4 jours et faire le point sur le ramassage scolaire

9 – Pour info : 2 logements de l'OPAC libérés à la Cure le 11 et 14 juillet 2017

10 – Visite du Jury Départemental suite à l'inscription pour le concours des villes et villages fleuris 2017 : le lundi 24 juillet 2017 à 10 h 00 : M. AUFRAND Guy se charge de le recevoir

11 – Visite de la cuisine de la salle des fêtes par M. DUMOUX et M. BONIN afin d'avoir des avis de professionnel

12 – Voir pour achat de verres et tasses pour la salle de la Cure

13 – Containers : dépôts abusifs à certains endroits du village, voir avec le cantonnier pour une visite début et fin de semaine. Faire éventuellement des affiches

14 – Un chien s'était réfugié chez M. BERTHILLIER Michel, M. AUFRAND a fait le nécessaire pour que la Fourrière le récupère

Fin de séance : 22 h 30